

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLFSS POUR 2021 - (N° 3551)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 349

présenté par

Mme Battistel, M. Aviragnet, Mme Vainqueur-Christophe, M. Vallaud, M. Alain David,
Mme Laurence Dumont, M. Faure, M. Garot, M. David Habib, M. Hutin, Mme Jourdan,
M. Juanico, Mme Karamanli, M. Jérôme Lambert, M. Leseul, M. Letchimy, Mme Manin,
M. Naillet, Mme Pau-Langevin, Mme Pires Beaune, Mme Rouaux, Mme Santiago, M. Saulignac,
Mme Tolmont, Mme Victory et les membres du groupe Socialistes et apparentés

ARTICLE 34 QUINQUIES

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.